

SOMMAIRE

- 2 Mot du Maire
- 4 Honneur à nos couturières
- 8 Informations communales
- 11 Etat Civil 2020
- 12 Urbanisme
- 14 Bibliothèque Municipale
- 16 Vie associative
 - Le club du temps libre
 - Issendolus Animation
 - L'Élan Marivalois
 - Société de Chasse – Club St Hubert
 - Patrimoine matériel et immatériel..
 - Du côté de la paroisse
- 24 Notre clocher
 - Article de Christiane Cayrol
- 28 Souvenirs de 1983



VOIR , *Comprendre* , Aimer

Issendolus

Bulletin Municipal n°34
2021

Président fondateur : M. Jean-Claude DELLAC
Responsable de la publication : Éric DUBARRY
Rédactrice, Maquettiste : Estelle PROENÇA

INFOS PRATIQUES :

Adresse de correspondance
MAIRIE D'ISSENDOLUS
Le Bourg
46500 ISSENDOLUS



☎ Tel : 05.65.40.80.01

✉ Email : mairie.issendolus@wanadoo.fr

Site : www.issendolus.com

Ouverture au public :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

8h30 – 16h00

C'est avec une grande joie que je viens à votre rencontre pour la première fois au travers de notre revue communale « VOIR, COMPRENDRE, AIMER ISSENDOLUS ».

Je vous présente avec le conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, avec santé, bonheur et souhaitons la meilleure que l'année 2020 si difficile à vivre pour toutes et tous.

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis l'organisation des traditionnels vœux du maire, une distribution de galette des rois et de cidre a été organisée pour les aînés de la Commune. Une distribution avec les conseillers municipaux volontaires a été faite le samedi 16 janvier. Ce moment a été l'occasion de saluer nos aînés et leur présenter de vive voix les meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ce fléau qui s'est abattu sur le monde entier a bousculé toute notre façon de vivre, nos relations, nos affections, nos liens sociaux et associatifs. En dehors des conséquences sanitaires avec la perte regrettée de nos aînés, cette pandémie a et aura des conséquences économiques, financières, sociales, culturelles, environnementales et politiques impossible à l'heure actuelle à mesurer.

L'année 2020 aura aussi été l'année des élections municipales, elles aussi, bousculées.

C'est avec plus de 80% des voix exprimées que le 15 mars l'équipe municipale a été partiellement renouvelée, après trois départs :

- Monsieur Patrick DELLAC, maire et ouvrier de la commune pendant 31 ans, 2 mois et 8 jours,
- Madame Martine LAURENSOU qui est partie sous d'autres cieux après 19 années au service de la commune,

- Madame Séverine ELMA qui a suivi son conjoint muté en Charente-Maritime.

La municipalité a accueilli trois nouveaux élus souhaitant s'investir dans la vie de la Commune :

- Madame Émilie SIBOUT,
- Madame Nathalie WOLFF,
- Monsieur Nicolas BRUNET.

Bien que ce ne soit pas obligatoire pour les Communes de moins de 1 000 habitants, la parité est ainsi respectée, comme cela était le cas pour les précédentes mandatures.

Cette pandémie aura bouleversé les nombreux événements de 2020, en commençant par l'élection des maires et des adjoints, qui aura été repoussée au 23 mai. M. le Maire, Patrick DELLAC, qui s'était préparé à son départ avait donc dû garder son écharpe et prolonger ses fonctions.

De nombreux événements festifs ont dû être reportés : la fête des « MAI », la fête de départ du Maire, la fête des fleurs, la traditionnelle fête votive du village...

Également, au regard du contexte sanitaire ceux ne sont que 3 mariages sur 6 qui ont pu être célébrés.

De la même manière, la salle des fêtes entièrement rénovée a été contrainte de fermer et le Noël des enfants s'est restreint à une simple distribution de cadeaux à la Mairie le mercredi 23 décembre, après-midi.

C'est aussi l'activité de la Bibliothèque municipale qui a été impactée et a subi les fermetures. Les activités et ateliers organisés les années précédentes ont dû être déprogrammés cette année, et dernièrement les heures d'ouvertures ont été adaptées pour prendre en compte le couvre-feu.

Il est également difficile de ne pas évoquer le drame qu'a connu la Commune en cette fin d'année, avec le décès tragique de Monsieur Jacques LEMAIRE à Touleyrou.

Lors du dernier bulletin municipal, Monsieur Patrick DELLAC est revenu sur ses 31 années au service de la Commune et a dressé le bilan des projets réalisés. Je peux rajouter qu'il a laissé une commune avec un budget très sain malgré tous les travaux entrepris. De nombreuses fois, lors de réunions inter communales j'ai eu des interpellations « *vous à Issendolus vous êtes riches, vous faites tout le temps des travaux* ».

Mais je pense qu'il faut davantage souligner le fait que l'aboutissement de nombreux projets est grandement dû à la recherche de financements et de subventions.

Sa devise qu'il aimait répéter : « *je suis au service de tous, et le serviteur de personne* ».



MERCI PATRICK POUR TOUT

Rétrospective de 2020

Le foyer rural rénové étant doté d'une nouvelle salle de réunion, le nouveau conseil municipal y a déménagé ses séances, permettant ainsi le respect des consignes sanitaires.

- Achat de fournitures nécessaires pour les masques ;
- Renouvellement de l'équipement informatique (logiciel + matériel) de la mairie pour environ 7 000 euros ;
- Signature de l'acte de vente de Gabaudet. La mairie est devenue propriétaire du site historique après plus de 30 ans de négociations ;
- Achat de la grangette de Buzat dans l'objectif d'un projet de sécurisation de la voirie et d'aménagement d'un local municipal ;

- Achat et pose de rideaux pour le foyer rural, la bibliothèque, et la salle communale ;
- Lancement du projet de rénovation de deux logements communaux : « Maison de l'institutrice » et « Ancien presbytère » et choix du maître d'œuvre : M. ROUEDE. Coût prévisionnel du projet : 209 000€ HT.
- Lancement du projet d'adressage des voies de la Commune et choix du bureau d'études pour l'assistance dans le projet. Une commission adressage a d'ailleurs été créée au sein des membres du conseil municipal ;
- Suite à des failles importantes à l'Eglise, plusieurs expertises ont été faites pour envisager des travaux de consolidation et remise en état.

Projets 2021

- Lancement de l'appel d'offres pour les travaux de rénovation des deux logements communaux, choix des artisans et réalisation des travaux ;

- Signature d'une convention de mise à disposition du site de Gabaudet avec la Communauté de communes du Grand-Figeac, pour permettre le nettoyage du terrain, puis la sécurisation et la création d'un site mémoriel ;

- Réalisation de l'adressage de la Commune. Ces travaux dureront environ un an et seront suivis d'une enquête publique auprès de la population.

- Lancement des travaux de la grangette de Buzat.

En l'absence des traditionnels vœux de la mairie, je profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre village. Je les invite, dès que nous le pourrons, à participer à la vie associative locale et à prendre du plaisir dans notre belle commune.

**Prenez soin de vous et de vos proches.
Je vous souhaite à nouveau mes meilleurs vœux pour 2021.**

**Le Maire
Éric DUBARRY**



Debout : Michel GUGLIELMETTI (1^{er} adjoint) ; Cyril DELPON ; Sylvie SOUILLÉ (3^e adjointe) ; Virginie FLORET ; Sylvie PRIEUR ; Patrick PRADAYROL ; Corinne CROS ; Régis BAYNAT (2^e adjoint) ; Marie-France DELSAHUT ; Éric DAVID.

Assis : Nicolas BRUNET ; Emily SIBOUT ; Éric DUBARRY (Maire) ; Nathalie WOLFF ; Rémi DESPEYROUX.

La saturation des hôpitaux, la rapidité de prolifération du virus va entraîner un confinement de la population le 17 mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020, soit 1 mois et 25 jours avec la restriction des déplacements et la mise en place de gestes barrières dont le port du masque. Malheureusement la France ne dispose pas de stock stratégique de masques pour lutter contre le Covid-19.

Le 30 mars, la commune commande donc 1000 masques chirurgicaux à l'association des maires de France. Ces masques n'arriveront pas comme prévu ou en trop petit nombre, elle prend donc la décision d'en fabriquer localement. Certaines habitantes de la commune, ayant déjà confectionné des masques au profit du Grand Figeac et d'entreprises, seront sollicitées par la commune. Progressivement, jusqu'à 14 couturières vont finalement adhérer à ce projet extraordinaire.

Durant le 1^{er} confinement, les couturières vont confectionner plus de 600 masques au profit de la population communale. Environ 300 mètres d'élastique, 100 mètres de biais et une trentaine de bobines de fil seront récupérés un peu partout mais principalement à la mercerie de Saint-Céré.

Avant la fin du confinement, le 07 mai 2021, des masques artisanaux lavables ont pu être distribués à nos citoyens au foyer rural.

Dans une deuxième phase, la communauté de communes du Grand Figeac, nous livre 550 Kits à coudre. Nous sollicitons à nouveau nos bénévoles qui vont les coudre en un temps record et ils seront distribués à la population le 6 juin. D'autres masques commandés par le département mais confectionnés dans des sachets plastiques seront eux déposés dans les boîtes aux lettres.

Troisième étape à la veille du 2^{ème} confinement, les 300 masques à lanières du Grand Figeac sont modifiés par nos couturières pour les rendre plus pratiques.

En tout, nos couturières bénévoles auront donc confectionné, assemblé et modifié, plus de 1500 masques ! La prolifération des variants remettra ces masques artisanaux en cause en février 2021 mais cet effort unique en son genre aura permis d'apporter une protection à tous au moment le plus important, quand rien n'était disponible !

UN GRAND MERCI POUR TOUT CE QUE VOUS AVEZ FAIT DURANT CES MOMENTS DIFFICILES ET NOUS ESPÉRONS AVOIR L'OCCASION DE VOUS REMERCIER PUBLIQUEMENT LORS DE JOURS MEILLEURS.

Mme Huguette BAYNAT – Mme Françoise BRUNET - Mme Suzanne DAVID - Mme Yvette DELPON – Mme Marie-France DELSAHUT – Mme Hélène DESMARECAUX - Mme Rosette DOUCET - Mme Michèle DURAND – Mme Marie-Pierre ELIARD - Mme Paulette LAPARRO – Mme Marie-Fleur LAVERGNE – Mme Marie-Laure MAILLARD - Mme Dolorès POUJADE – Mme Sylvie SOUILLÉ

Nous remercions également chaleureusement pour leur aide :

Mme Marie-Josée BOS - Mme Claudine BRUNET - Mme Ilda GUERREIRO.



Mme Yvette DELPON



Mme Huguette BAYNAT



Mme Dolorès POUJADE



Mme Rosette DOUCET



Mme Paulette LAPARRO



Mme Michèle DURAND



Mme Marie-Fleur LAVERGNE



Mme Marie-Laure MAILLARD



Mme Marie-Pierre ELIARD



Mme Suzanne DAVID



*Mme Marie-France DELSAHUT
Mme Françoise BRUNET
Mme Sylvie SOUILLÉ*



Mme Hélène DESMARECAUX

VACCINATION – COVID 19

Les centres de vaccinations : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

- Pour prendre RDV : **08 09 54 19 19**

Une navette gratuite est mise à votre disposition pour vous rendre au centre de vaccination près de chez vous (pour les personnes de 75 ans et plus).

Réserver une navette au **0 805 460 306** (appel gratuit depuis une ligne fixe).

NAVETTES GRATUITES
POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET +

Domicile

Centre de vaccination COVID

RÉSERVATION
N° Vert 0 805 460 306
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Centrale de réservation :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SERVICE PUBLIC Océanair TRANSPORTS

Mairie de Issendolus

AIDE FINANCIERE COMMUNALE – DESTRUCTION NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique est une espèce invasive causant la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et pouvant être une source potentielle de danger pour les habitants à proximité des nids.

La Commune souhaite accompagner les particuliers afin que tous les nids découverts puissent être détruits.

Ainsi, les particuliers qui feront intervenir un professionnel agréé pour détruire un nid de frelons asiatiques situé sur le territoire de la Commune d'Issendolus pourra obtenir une participation financière de la Municipalité à hauteur de 35€ / intervention.

Pièces justificatives à fournir :

- Copie de la facture acquittée mentionnant la date et le lieu d'intervention. La facture doit mentionner qu'il s'agit bien d'une destruction de nid de frelons asiatiques.
- RIB

POUBELLES – STOP AUX INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES !



Nous vous rappelons que des conteneurs sont mis à disposition sur la Commune pour y déposer vos **déchets recyclables** et **déchets ménagers**.

La réduction des déchets ménagers représente un double enjeu : **environnemental** pour la préservation des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique, mais aussi **financier**, car la gestion des déchets ménagers génère des coûts très lourds, que les collectivités et les citoyens assument via taxes, redevances et impôts. Ces dépôts sauvages occasionnent également une pollution visuelle non négligeable pour la Commune.

1. Ne pas jeter les encombrants et les déchets végétaux

Les déchets végétaux et les encombrants ne doivent en aucun cas être placés, ni dans les conteneurs à ordures ménagères et déchets recyclables, ni à côté. Vous pouvez les apporter dans n'importe quelle des 29 déchetteries du territoire.

HORAIRES D'OUVERTURE – DECHETTERIE GRAMAT

ZA Les vieilles vignes 46500 RIGNAC

Lundi : 14h00-18h00

Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Jeudi : 14h00-18h00

Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

2. CONSIGNES DE TRI

JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT

Bouteilles, pots et bocaux vides, sans bouchon ni couvercle

INFO TRI
05 65 21 54 30
www.sydded-lot.fr
www.consignesdelot.fr

TOUS LES EMBALLAGES

Carton

Boîtes et briques

Métal

Cannes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes

Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !

Pots, boîtes Fiocons, bouteilles et tubes Sachets, films

+ TOUS LES PAPIERS

Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc. Non souillés

+ LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Bouchons, couvercles et capsules Dosettes café, thé... Emballages de portions individuelles
Bougies chauffe-plats Feuilles aluminium froissées Opercules Pas de piles

Quelques précisions :
Ne déposer rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...) Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement (jouets, ficelles...) Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider. Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

...ET TOUT LE RESTE :
dans le bac marron / gris ou (selon le cas) à la déchetterie



- Inutile de laver les emballages, videz bien leur contenu.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux, ils seront plus facilement recyclés.
- Bien aplatir les cartons volumineux pour éviter l'encombrement du bac.

DON DU SANG



LACAPPELLE-MARIVAL

Prochaines dates : Jeudi 18 mars - Mardi 18 mai - Vendredi 20 août – Mercredi 27 octobre



GRAMAT

Prochaine date : Mardi 23 février de 14h00 à 19h00

LOT AIDE A DOMICILE

Maintien à domicile - Portage de repas - Services ménagers -
Jardinage et petit bricolage

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées, depuis cette année, d'un véhicule de fonction avec les couleurs de l'entreprise pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Appel gratuit **0 805 69 69 46**

www.lotaideadomicile.com

lad@epl-lad.org

ASSOCIATION SEGALA-LIMARGUE

L'association Ségala-Limargue (ASL) créée en 1982, a pour but de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire du territoire Ségala-Limargue.

Ses principales actions et activités :

- Lien social et prévention : visites et rencontres de producteurs et artisans locaux, animations d'ateliers cuisine...
- Ateliers « *Loisirs créatifs adultes* » : patchwork, mosaïque, punch needle, bougies naturelles, sorties à thème, visites et stages...
- Soutien aux aidants familiaux / personnes âgées dépendantes : rencontres thématiques et après-midi conviviales, animation de groupes de paroles...
- MonaLisa (Mobilisation Nationale contre l'isolement des âgés)
- Pep's Eureka pour les seniors ou comment entretenir sa mémoire
- RAM 'Les petites Mains' --> **à ISSENDOLUS de 15h30 à 17h30 (4^e jeudi du mois) à la salle des fêtes (sur inscription).**
- Activités éducatives et de loisirs (les mercredis et pendant les vacances scolaires)
-



Visite de la ferme les Aurochs du Causse et
Atelier cuisine le 23 et 24/09/2020

MARIAGE

- **Fanny MEYRIGNAC et Fabien PRADAYROL** – Samedi 25 juillet 2020
- **Pauline BOS et Pascal BRUNET** – Samedi 03 octobre 2020
- **Monique MARTIN et Jean-Pierre DAVID** – Samedi 24 octobre 2020

NAISSANCE

- **Gabin POURCEL**, né le 26 juin 2020 à Brive-la-Gaillarde
Fils de Céline BENAZETH et Anthony POURCEL
- **Naya DESPEYROUX**, née le 10 juillet 2020 à Cahors
Fille de Victoria DEIVAS-LOURDES et Rémi DESPEYROUX
- **Aline THAMIÉ**, née le 15 juillet 2020 à Cahors
Fille de Audrey et Éric THAMIÉ
- **Emilio COMBETTES**, né le 05 août 2020 à Villefranche-de-Rouergue
Fils de Mélissande LA NEELLE et de Damien COMBETTES

DÉCES

Gilles BRUNET, décédé le 21 janvier 2020

Marcel RICROS, décédé le 29 janvier 2020

Félix CADIERGUES, décédé le 06 avril 2020

Stéphane BOISSEAU, décédé le 23 mai 2020

Adèle RENARD, épouse BOUVY, décédée le 14 juin 2020

Gilbert BOUYSSOU, décédé le 17 juin 2020

René RICHARD, décédé le 25 juin 2020

Yves FABRE, décédé le 02 septembre 2020

Marie BRUNET, épouse THAMIÉ, décédée le 09 septembre 2020

Michel VAYSSIÉ, décédé le 05 novembre 2020

Franco SERIS, décédé le 13 novembre 2020

Jacques LEMAIRE, décédé le 27 décembre 2020

- 2 permis de construire obtenus.
- 9 arrêtés de non-opposition à une déclaration préalable de travaux délivrés.
- 5 Certificats d'urbanisme opérationnels délivrés.

Pour rappel, la Commune est dotée d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, approuvée le 23 mars 2007, rectifié le 15 juin 2007. Le territoire est divisé en zones : UA, UB, UC, UD, UL, 1AU, 2AU, A, N et Nh.

Les dispositions spécifiques applicables à chaque zone sont détaillées dans le règlement du PLU. Pour accéder au document, vous pouvez vous rendre en Mairie ou en allant directement sur le site de la préfecture du Lot : www.lot.gouv.fr

(Politiques publiques > Aménagement du territoire > Documents d'urbanisme > Consulter les documents d'urbanisme > PLU Issendolus).

► Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) du Grand-Figeac a été officiellement lancée le 31 janvier 2019. Il s'agit d'une procédure de longue haleine qui s'étendra sur plusieurs années.

C'est quoi ?

Il s'agit d'un **document stratégique** traduisant les orientations politiques partagées entre les 92 Communes du Grand-Figeac. Il vise à assurer un développement cohérent du territoire intercommunal, en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, d'équipements, de transport...

C'est également un **document réglementaire**, opposable à tous, permettant de déterminer l'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ce document constituera la nouvelle référence juridique pour toutes les déclarations de travaux et les demandes de permis. Il précisera la destination et les qualités attendues des prochaines constructions.

Le PLUi est une vision de l'urbanisme pour les **dix prochaines années** sur le territoire intercommunal.

Registre d'observations ?

Depuis début septembre, un **registre d'observations** est mis à disposition des habitants à la Mairie. Chaque personne est libre d'y inscrire ses remarques, questions, observations et propositions concernant le PLUi et l'urbanisme sur le territoire intercommunal. L'ensemble des remarques seront récoltées et exploitées par les services du Grand-Figeac et le bureau d'études pour alimenter la réflexion des élus, tout au long de l'étude. Ce registre reste accessible tout au long de l'étude, un compte-rendu en sera fait dans le bilan de la concertation, dressé au moment de l'arrêt du PLUi.

Les étapes

Phase 1. LE DIAGNOSTIC

Il s'agit d'une phase essentielle dans l'élaboration du PLUi car il permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire (les richesses à préserver, les contraintes à surmonter, les opportunités à saisir...). Les réunions publiques organisées en décembre 2019, ont été l'occasion de présenter aux administrés les éléments clés du diagnostic et d'échanger sur cet état des lieux.

Phase 2. LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le PADD est un document d'orientations en réponse aux enjeux pointés par le diagnostic. Il s'agit du document central du PLUi.

Phase 3. REGLEMENT ET ZONAGE

Grâce au diagnostic et au PADD, un règlement écrit est élaboré, associé au règlement graphique, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Phase 4. VALIDATION DU PROJET

Une large consultation est ensuite menée. Le projet est transmis aux personnes publiques associées à son élaboration, aux autorités environnementales, etc.

L'ensemble de la population est également consulté grâce au lancement d'une enquête publique.

Durant toute l'enquête publique, le projet du PLUi ainsi que les différents avis émis sont consultables.

Après l'enquête, le projet de PLUi peut être modifié pour tenir compte des avis joints à l'enquête, des observations du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur.

Puis le PLUi doit ensuite être approuvé par le conseil communautaire du Grand-Figeac.

État d'avancement ↓



Calendrier indicatif susceptible d'évoluer au cours de la procédure

Pour en savoir plus et suivre le PLUi tout au long de son élaboration, consultez le site dédié : www.plui-grandfigeac.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi de 17h à 19h (en raison du couvre-feu : de 16h à 17h45)
Samedi de 10h à 12h

Les adhésions sont gratuites pour tous (y compris les hors communes)

Du confinement au déconfinement.....et reconfinement !

Suite au décret du 14 mars visant à réduire la propagation du virus nous avons été contraintes de fermer la bibliothèque pour un premier confinement, qui a duré deux mois.

Le déconfinement a été annoncé avec des réouvertures progressives des bibliothèques à compter du 11 mai.

Après ces deux mois de fermeture le samedi 13 juin, nous étions ravies de reprendre les activités de la bibliothèque avec bien évidemment les recommandations sanitaires : Mise à disposition d'un flacon de gel hydroalcoolique à l'entrée de la bibliothèque et port du masque obligatoire pour tous.

Ces mesures d'hygiène n'ont pas rebuté nos fidèles lecteurs, car malgré ces conditions d'accueil particulières la convivialité habituelle était au rendez-vous.

Hélas un retour au confinement est entré en vigueur le 30 octobre jusqu'au 8 décembre, date de la réouverture de la bibliothèque.

En début d'année, nous avons prévu, avec l'aide des nouvelles bénévoles, d'organiser plusieurs animations, une seule a été possible, le **SAMEDI 22 FEVRIER** : - Un atelier « jeux de société » suivi d'une dégustation de crêpes confectionnées par les bénévoles, a réuni petits et grands pour cet après-midi sympathique et amical.

Une bonne nouvelle tout de même pour les adhérents du Club d'anglais, Sandra et Phil, nos animateurs, nous informent qu'ils sont toujours disponibles pour la reprise des animations.

Nous espérons vivement remettre cette animation en place au premier trimestre 2021.

Cette année exceptionnelle a limité l'acquisition d'ouvrages récents. Dès la réouverture, nous avons pu effectuer des achats : les prix littéraires et des nouveautés. Vous pourrez consulter la liste de tous ces ouvrages sur le site internet de la Commune : **www.issendolus.com** « **rubrique bibliothèque** ».

Avec le passage du bibliobus le 24 septembre, nous avons pu renouveler nos derniers emprunts et choisir 450 nouveaux livres qui viennent s'ajouter à notre fonds propre.

Nous tenons à remercier nos fidèles lecteurs qui depuis la création de la bibliothèque en AVRIL 2009 nous accompagnent. Grâce à eux, la bibliothèque d'Issendolus a évolué et continue de progresser.

Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de relancer quelques activités culturelles, tel que des ateliers créatifs ou des animations extérieures, comme une balade botanique autour de notre village.

Nous souhaitons à tous une meilleure année 2021.

Les bénévoles de la Bibliothèque



De gauche à droite : Mireille PACITTI - Aline BRUNET - Nathalie WOLFF - Mélaine MASSAT - Sandrine DEBAUD - Danielle LAGRAVE.

MÉDIATHEQUE NUMÉRIQUE DU LOT, UN NOUVEAU SERVICE POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Le Grand-Figeac a décidé de s'associer au Département du Lot en cofinçant le nouveau service numérique de la Bibliothèque Départementale, qui permettra à chaque habitant de profiter gratuitement d'une offre numérique complète et de qualité. Avec cet outil, les adhérents de la bibliothèque municipale pourront, depuis leur domicile, visionner des films, télécharger des livres numériques, consulter des titres de presse, se former et jouer en ligne.

La médiathèque numérique du Lot offre également un espace sécurisé entièrement dédié aux enfants.

Vous retrouverez très prochainement toutes les informations sur ce dispositif sur le site internet de la mairie : www.issendolus.com

Nous vous invitons d'ores et déjà à contacter les bénévoles de la Bibliothèque pour procéder à votre adhésion et ainsi profiter pleinement du dispositif !

◆◆◆ LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Malgré la mauvaise période que nous venons de passer, nous venons vous offrir tous nos vœux pour 2021.

Bonne et heureuse année à tous. Gardons le moral.

À part l'Assemblée générale avec la dégustation de la galette qui a eu lieu en Janvier 2020 nous n'aurions pas grand-chose à vous raconter... aussi nous avons décidé avec la Secrétaire de vous faire part des sorties et voyages que nous avons fait depuis la création du club en 1993 dont GISELE LAFON était la présidente.

SORTIES D'1/2 JOURNÉE :

Jardins d'Eyrignac, Collonges-la-Rouge, Château de Castelnaud, Moulin de Niel, la poterie de Meyssac, le village de Curemonte, Maison du pain d'épices, Château de Montal, Cave de vin paillé à Saillac, village de Carennac, Cornac (les trompes l'œil), Grottes de Presque, Loubressac, Moulin à huile de St-Céré avec en suivant la dégustation des pets de nonne au Relais de Gintrac.

SORTIES D'1 JOUR :

Musée de la mine AUBIN, Thermes de Cransac, Grottes de Foissac, Musée de St Parthem, Château de Belcastel, Château de prunes, Caves Laurens à Clairvaux, Ruthena à Rodez, Bastide de Villefranche-de-Rouergue, la ferme des autruches à Senergues, Conques, forge et saboterie de Marcolés, Musée ferroviaire de Lanuéjols, Musée faïences anciennes à Montbazens, Safran au mas de la tourelle le château de Bournazel, Maison de la photo à Villeneuve d'Aveyron avec auparavant repas Stockfish.

Lac de Vassivière, Futuroscope, Laguiolle, chaudes-aigues, la Cité de l'espace, Le Bugue, Carcassonne, Nérac le château, Salers, Le Puy Mary, Albi et Cordes, Clermont Ferrand, Puy de Dôme, La dépêche du midi et Airbus à Toulouse, Limoges, Super Lioran et le viaduc de Garabit, Les pans de Travassac Terrasson, Castres et le sidobre, la couvetoirade, les milandes, Brantome Cloitre de Cadouin, les cabanes du Breuil, les jardins de Sothys, les fermes de la xaintrie en Corrèze

VOYAGES DE 4/5 JOURS :

La Camargue, Andorre, Pays de la Loire : Les châteaux (Villandry, Azay le rideau, Saumur, le cadre noir), le Puy en Velay La chaise dieu, Le Puy du Fou, La Côte Vermeille Port-Vendres, Collioure..., La catalogne : Lloret del mar, Barcelone, Montserrat, Les Pyrénées, Mont Louis, Le Canigou..

La Costa Brava Gérone Figueras... Marseille, Aubagne, Les calanques de Cassis, la Rochelle, l'île de Ré, Bordeaux, Arcachon...

Côte Basque : Bayonne, Biarritz, le pic du midi, Espelette, Le Luberon, ile d'Oléron, Royan...

L'Espagne : Salou, Taragone...

Le Morbihan, Vannes quiberon, Concarneau...

La Savoie, Annecy, Chambéry, Chamonix, la mer de glace. Et notre dernier voyage : L'Ardèche -> Vals les bains, le pont d'arc, grottes Chauvet...

APRES-MIDI THÉÂTRE :

Ste colombe, Anglars, Montfaucon, Salle du Foyer Rural, Côté Rocher Rocamadour ;

SORTIES MUSIC-HALL :

L'Ange bleu à ST André de Cubzac .
Et en Décembre repas de Fin d'année.

Et comme tous les ans nous avons distribué des boîtes de chocolats à nos adhérents de la commune de 80 ans et plus.

Nous espérons bien nous retrouver en cette nouvelle année pour passer ensemble de bons moments de convivialité bien que pour l'instant nous ne pouvons prévoir aucun projet, mais nous y pensons !

Nous accueillons volontiers de nouveaux adhérents de la commune ou non : le meilleur accueil leur sera réservé

La Présidente

La Secrétaire





C'est avec regret, au vu du contexte actuel, de la crise sanitaire et des mesures prises par le gouvernement, que l'ensemble du comité des fêtes Issendolus Animations a dû prendre la décision d'annuler l'ensemble de ses festivités sur le courant de l'année 2020 dans la sécurité de tous.

Pour ce qui est de l'année 2021 à venir, et en espérant pouvoir se retrouver, vous retrouver, autour de manifestations diverses, nous comptons encore et toujours sur vous pour que ces festivités puissent continuer d'exister et pour que cette commune puisse continuer de vivre.

Plus que jamais donc, nous avons besoin de bénévoles souhaitant s'investir auprès d'une équipe jeune et dynamique, entourée des plus anciens, qui font perdurer ce comité depuis des années. Nous vous invitons donc à nous rejoindre, à vous investir à nos côtés, à nous faire partager vos idées et vos envies ; nous vous appelons à nous rejoindre pour continuer de faire vivre ce village, à faire perdurer ces moments festifs de convivialité. Alors, que vous soyez jeune, moins jeune, que vous habitez la commune depuis des années, que vous veniez juste de vous installer, que vos enfants ou petits-enfants soient intéressés, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail issendolus.animation@gmail.com ou à vous rendre directement en mairie pour avoir nos coordonnées.

Malgré cette année particulière, restons forts et unis, restons solidaires. Nous vous souhaitons une excellente année 2021 à venir.

Amicalement,

Le comité des fêtes Issendolus Animations



Ça y est.....c'était la reprise.

Avec une fin de saison marquée par la montée historique des 4 équipes seniors c'est un peu le travail de l'école de foot et de ses éducateurs qui est mis en avant puisque quasiment tous les joueurs sont issus de l'école de foot.

Mais après une saison interrompue pour cause de Covid qui laisse un goût d'inachevé et quelques regrets pour les équipes jeunes qui jouaient la montée, septembre annonçait la rentrée à l'école de foot.

La trêve nous a permis de trouver un remplaçant à Vincent en la personne de Jean-Jacques Roujas, éducateur sportif titulaire d'un brevet d'état et son embauche est effective depuis août 2020.

Malgré le contexte incertain les inscriptions n'ont pas connu de forte baisse avec même au niveau des féminines une hausse des joueuses mais aussi des dirigeantes. Nous devrions donc avoir 2 équipes féminines à l'école de foot. Le résultat du travail effectué par Vincent les années précédentes et bien repris par Jean-Jacques. Sans oublier l'investissement important des dirigeants(es) et bénévoles.

Et puis fin octobre le couperet tombe. Re confinement. Des séances d'entraînement individuel sont mises en place ainsi qu'un concours de vidéos amusantes supervisées par Jean-Jacques et Romain. De nouveaux protocoles d'accueil des enfants sont mis en place en suivant les préconisations de la FFF. Mais l'incertitude demeure pour la reprise des championnats et avec quel calendrier.

Comme on le voit une saison qui a du mal à démarrer avec en plus l'annulation de toutes les manifestations donc pas de rentrée d'argent hormis le calendrier, tout en ne sachant pas comment nous allons pouvoir le distribuer.

Malgré tout il y a quand même des notes d'optimisme avec le soutien de la région, du département, de la communauté de communes, des communes et du District ainsi que des sponsors et partenaires, du Crédit Agricole qui, malgré le contexte économique, continuent de nous apporter leur soutien. Au nom de l'école de foot nous les remercions chaleureusement.

Alors que souhaiter pour cette nouvelle année si ce n'est de pouvoir se retrouver au plus tôt au bord des terrains afin de retrouver l'échange et la convivialité qui sont la force de notre club. En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Les Co présidents : Yves Louargant - Laurent Bonnet



◆◆◆ SOCIÉTÉ DE CHASSE – CLUB ST HUBERT

Vous présente ses meilleurs vœux de joie, bonheur, santé, pour l'année 2021, en espérant qu'elle soit meilleure que 2020.

La saison 2019/2020 c'est terminé avec l'organisation de 3 battues où 11 chevreuils ont été tués et des renards.

Lors de l'assemblée générale 2019/2020, la présentation du rapport financier a fait apparaître un solde positif. Le bureau a été renouvelé et se décompose ainsi :

Président d'honneur : **M. Dubarry Eric**
Président : **M. Landes Delpon Vincent**
Vice-président : **M. Gestes Guy**
Secrétaire : **M. Molinier Louis**
Secrétaire adjoint : **M. Adgié Bernard**
Trésorier : **M. Esteves de Oliveira José**
Trésorier adjoint : **Dumancie Franck**

Pour la saison 2020/2021 la fédération de chasse nous a délivrée 15 colliers pour les chevreuils et nous avons fait pour le moment une battue où nous avons tué 2 chevreuils et des renards.

Les prochaines battues se feront dans le mois de février en espérant que ce virus nous le permette.

Nous pouvons constater qu'il y a de moins en moins de chasseurs chaque année c'est pour cela que la société de chasse communale tient à remercier tous les chasseurs et les non-chasseurs pour leurs travaux au sein de la société, malgré les nouveaux règlements, la diminution des permis de chasse et les difficultés qu'il peut y avoir entre chasseurs.

Le bureau

◆◆◆ ASSOCIATION PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL ISSENDOLUS, L'HÔPITAL BEAULIEU ET SAINTE FLEUR

Siège social Mairie, 46500 Issendolus – SIRET 832 113 567

www.patrimoine-issendolus.fr

► 2020 - BILAN DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

- Visites du patrimoine d'Issendolus
- Annulations d'évènements préparés
- Point sur le projet de restauration de la salle capitulaire de L'Hôpital-Beaulieu
- Des projets à réaliser

Les demandes de visite d'Issendolus

Une visite invitée par le Grand Figeac s'est déroulée le 18 janvier après-midi avec une soixantaine de personnes. Elle a permis de découvrir des maisons quercynaises de L'Hôpital, le site du couvent et son enceinte avec une présentation des cinq siècles d'histoire, la maison primée par l'association des Vieilles Maisons Françaises, le site de la Gourgue, l'église romane et le bourg. Le drame de Gabaudet a été présenté au Foyer Rural

par Christiane Cayrol, fille de Denise Gautié témoin direct des événements de cette journée (revue communale n°10, 1995). Une boisson chaude clôturait cette visite permettant de constater l'intérêt des participants autour du patrimoine communal.

Une visite demandée par l'association de Sauvegarde des Maisons et Paysages du Quercy a eu lieu le 26 juillet avec une quarantaine de participants autour des patrimoines d'Issendolus et L'Hôpital-Beaulieu. Les nombreuses questions ont là aussi démontré l'intérêt des visiteurs.

Si quelques personnes sont intéressées à animer ces visites, cela permettrait de mieux répondre aux demandes exprimées.

Annulations d'évènements

Courant avril, l'association des Vieilles Maisons Françaises souhaitait réunir une centaine de membres à Issendolus pour les sensibiliser au projet de restauration de la salle capitulaire. Ce projet a dû être reporté du fait des contraintes de confinement.

Il en est de même pour l'Ordre de Malte qui devait organiser deux jours de rassemblement important sur Issendolus autour de la fête de Ste Fleur, incluant un focus sur la restauration de la salle capitulaire. Cet évènement sera également reporté.

Deux autres visites d'associations ont dû également être annulées.

Le concert prévu pour la veillée de Ste Fleur par la cinquantaine de choristes de Marival de Lacapelle a lui aussi été annulé.

Ces demandes démontrent que le patrimoine communal constitue une réelle offre de découverte culturelle et touristique. Il devient nécessaire que l'association publie un flyer présentant les différents atouts du village notamment pour les Offices de Tourisme.

La restauration de la salle capitulaire

Un des thèmes importants pour l'association porte sur la restauration de la salle capitulaire de L'Hôpital-Beaulieu qui constitue un ensemble architectural et archéologique médiéval de premier plan, aux dires des experts du ministère de la culture. Quoique bien endommagé, ce site est sauvable et doit faire l'objet d'une restauration. Il est classé aux Monuments Historiques depuis 1921.



Depuis trois ans, la démarche a démarré par une étude de diagnostic, permettant de définir le phasage de la restauration et les coûts associés, accompagnés de quelques travaux d'urgence de mise hors d'eau, maintenant achevés. Ces actions ont été financées notamment par l'Etat (40%), la Région (20%) et le CD46 (15%), la Fondation du Patrimoine, des mécènes et les dons associatifs. Elles ont été coordonnées par un architecte du patrimoine comme l'exigent la réglementation d'un monument classé.

L'étude de diagnostic et le phasage des travaux de restauration ont reçu un excellent accueil par le ministère de la culture et les principaux financeurs (Etat, Région et Département) se sont engagés à poursuivre cette restauration. L'association doit donc examiner le montage financier permettant de boucler les budgets réalisation des quatre phases. Ce sera le travail de ce premier trimestre 2021 pour engager notamment la première phase de 120 k€ qui sécurisera le toit et les chutes de pierres.

Des projets...

Plusieurs autres actions devraient être menées autour du patrimoine communal.

1. Le site martyr de Gabaudet sera aménagé par la commune et le Grand Figeac et sera mieux intégré dans le patrimoine communal ;
2. Terminer l'inventaire des sites remarquables notamment les cazelles et les dolmens ;
3. Faire mieux connaître notre patrimoine (publicité, affichages, exposition) notamment aux habitants d'Issendolus
4. Concrétiser des projets suite aux discussions avec les associations comme RACINE (Alvignac), VMF, Art et Histoire (Lacapelle) et la Fondation du Patrimoine...

En fin de cette année 2020, nos pensées et prières vont en priorité vers les habitants d'Issendolus qui nous ont quitté cette année parfois rendue difficile du fait de la pandémie.

L'arrêt des cultes pendant de longues périodes, dont le temps de Pâques, a empêché la communauté paroissiale de se réunir normalement, mais n'a pas brisé le lien qui nous unit.

L'église est restée ouverte tous les jours de 9h à 19h et a permis à tous ceux qui le souhaitaient de venir se recueillir. Merci aux anonymes qui, fidèlement, déposent des fleurs, permettant de rendre ce lieu encore plus accueillant. L'église du village est un héritage patrimonial que chacun peut s'approprier en la maintenant vivante et belle. Elle est, en effet, le lieu qui marque les grandes étapes de la vie de nos familles et, à titre individuel, permet d'apaiser l'agitation de nos vies en offrant un accès à une indispensable transcendance. L'église est aussi un accueil apprécié des pèlerins en chemin vers Rocamadour, St Jacques ou Conques, comme en témoigne le cahier de l'entrée.

En temps normal et sauf exception, les messes continuent le 3^e dimanche du mois à 9h30, présidée soit par le Père Alexandre, curé du groupement paroissial de Gramat, soit par le Père Barthélémy, son vicaire (tél du presbytère : 05 65 38 73 19).

Le relais paroissial d'Issendolus (06 73 48 73 97) se tient également à disposition pour aider ou accompagner les cérémonies de baptême, mariage ou enterrement. N'hésitez pas à le solliciter dans vos démarches ou pour que le bulletin paroissial vous soit distribué.



Visite pastorale

Cette année, fin septembre, Mgr Camiade, évêque de Cahors, a effectué une visite pastorale du groupement paroissial de Gramat (20 clochers) avec une demi-journée à Issendolus. Cette visite incluait le site de Gabaudet ce qui a permis de prendre connaissance du drame du 8 juin 1944. Une présentation des cinq siècles d'histoire du couvent de L'Hôpital-Beaulieu a complété cette visite ainsi qu'une rencontre autour d'un verre avec M. le maire et quelques paroissiens.

Fête de Ste Fleur

Du fait des contraintes sanitaires, le format de la fête de Ste Fleur a été revu à la baisse cette année. Cependant, la messe présidée par Mgr Camiade, assisté par le Père Tardivy, chapelain de l'Ordre de Malte, a été l'occasion d'une importante assistance, prouvant une fois de plus, l'attachement des habitants d'Issendolus à cette fête.

Pour 2021, la fête de Ste Fleur se déroulera les 9 et 10 octobre.

Deux crèches à Issendolus

A la demande de M. le maire, la crèche de Noël a été déplacée de l'oratoire en face de l'église à côté du sapin de Noël sur la place de la mairie, pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, notamment les enfants au retour de l'école. Il semble que cette initiative, bien ancrée dans la tradition populaire, ait été largement appréciée.

Une 2^e crèche a été installée dans l'église pour celles et ceux qui souhaitent renforcer leur foi chrétienne en méditant sur la naissance de Jésus, le Fils de Dieu qui se fait homme. Noël n'étant rien d'autre que l'anniversaire de cette naissance depuis vingt siècles.



Que l'année 2021 soit un temps d'espérance, d'amitié et de joie au sein de notre communauté !



Le clocher de l'église St Julien d'Issendolus possède huit *abat-sons** et abrite trois cloches. Elles sont l'œuvre de trois fondeurs différents : **Dubois le Lorrain, Nicolas Brenel et Paintandre**. L'une de nos cloches a été installée en 1858 par Paintandre et Fils, d'après les documents publiés dans le bulletin municipal n°30 de 2017. Grâce au travail exceptionnel de l'Association Racines, nous avons eu des informations conséquentes sur la dynastie des Paintandre, dans l'ouvrage "**Le Patrimoine Campanaire du canton de Gramat** page 47 : " Jean-Baptiste Paintandre, dit l'aîné (1793-1865) né à Breuvannes Haute-Marne est d'abord apprenti dès 1817 chez le maître saintier Augustin Martin (1787-1851) fondeur itinérant, notamment en Aquitaine et départements voisins.

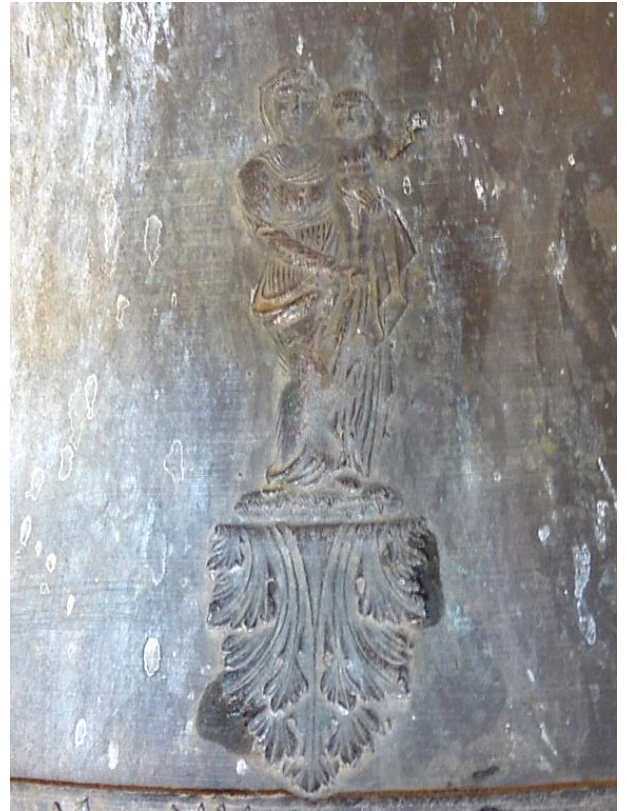
Ensuite, il prend en apprentissage ses deux frères Sébastien (1798-1874) et Antoine (1802-1886) et répond à des demandes de la Dordogne et du Lot. En 1837, il épouse à Turenne (19) Juliette Lagardelle et crée un atelier. Leurs œuvres portent la double signature. Leur fils Hyppolyte-Emile (1838-1897) devient l'associé de son père après avoir été

formé par lui. Ils signent alors Paintandre et Fils. Le nom de Juliette Lagardelle a disparu." C'est au cours de cette période que la commande d'une cloche a été passée par *la fabrique** d'Issendolus. "Le fils Paintandre maintiendra l'activité de la fonderie jusqu'à sa mort. La société française de campanologie a indiqué qu'entre 1816 et 1828, plusieurs cloches signées Dubois Lorrain Fondateur ont été fabriquées dans la région". Nous savons peu de chose sur Nicolas Brenel. Il est qualifié de fondeur nomade. Il avait deux frères : Claude et François fondeurs eux aussi. Sur internet, on peut lire que les frères Brenel ont fondu la cloche de l'église de Lézignan (en ?) et une cloche pour la cathédrale Saint Nazaire de Béziers en 1789. Les cloches que Dubois le Lorrain et Nicolas Brenel ont signées, seraient donc antérieures à celle de 1858.

La réparation de l'essieu de la grande cloche a eu lieu le premier dimanche du mois de janvier 1896.



*Un *abat-son* est un ensemble de lames de bois, parfois recouvertes d'un peu de métal, insérées obliquement dans les baies d'un clocher (en général de deux à quatre, parfois plus). Elles rabattent le son vers le sol et le prolongent au loin tout en protégeant la chambre des cloches de la pluie, du vent et de la neige (notamment le joug ou mouton en bois, les anses, la robe, le battant, le marteau en métal...) page 42 du livre de l'association Racines.



*"La *fabrique* ou conseil de fabrique désigne un ensemble de "décideurs" clercs et laïcs nommés par un accord de l'évêque et du préfet afin d'assurer la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus permettant la construction des édifices et l'acquisition du mobilier cultuel (dont les cloches...). Ses membres sont appelés *fabriciens* ou *marguilliers*. Leur nomination accorde un certain prestige dans la paroisse et la commune. Ils accordent des dons importants lors de la fonte de nouvelles cloches. Les revenus de la fabrique proviennent des quêtes, des offrandes, des dons en nature et en espèces, de loyers ou de fermages (par exemple des sonneries de cloches) de la location de bancs ou chaises d'église affectés à des particuliers...



Le conseil de fabrique se réunit plusieurs fois dans l'année. Le bureau se compose obligatoirement du curé, du président, du trésorier, du secrétaire, du maire... Les femmes en sont exclues.

La fabrique décharge le prêtre de la gestion financière de toutes les nombreuses activités de la paroisse au XIXème siècle. Son origine est très ancienne. Elle est née au cours du Moyen Age". Page 33 du livre de l'association Racines.





Une de nos cloches porte des inscriptions en latin et en français placées de façon circulaire. Les phrases étant incomplètes on ne peut pas voir le nom du parrain mais on peut penser que la marraine était de Dadot et que son nom de famille était Amadieu. D'après Corentin Pezet, "revolvo" serait le début de la phrase en latin et voudrait dire : « je répète... »



Adrien Fabre était cordonnier, épicier et secrétaire de la mairie d'Issendolus de 1942 à 1970. Il avait été reçu 8ième sur 20 candidats admis à l'examen de secrétaire de mairie de la Région de Toulouse. Il était aussi sonneur de cloches et tambour afficheur. La fonction de sonneur prouve la confiance et la considération accordée

à sa personne. Il habitait dans le bourg d'Issendolus donc au plus près de l'église. Il sonnait l'angélus trois fois par jour, à 6 heures du matin, à midi et à 18 heures. Il connaissait les différentes façons de faire sonner les cloches selon chaque cérémonie. Il recevait 280 F pour l'indemnité annuelle de sonneur. Il a déclaré vouloir cesser ses fonctions de sonneur en 1965. Un projet d'électrification des cloches est alors envisagé. Les travaux d'électrification, de réparation des suspensions des cloches, de mise en place d'une deuxième horloge s'élèvent à 14176 F + 616,48 F pour le devis. Le 2 novembre 1965, une décision du conseil municipal accepte la souscription de 6050 F offerte par les paroissiens. Il reste 8742 F à la charge de la commune qui seront réglés par un emprunt particulier au taux de 5,90 pour cent. Le projet sera réalisé en 1966.

Augusta Sasmayoux décède le 22 janvier 1992 et par testament laisse un don de 5 millions de francs à l'église d'Issendolus. Ce sera le point de départ de la rénovation intérieure de l'église, en 1993. Ce don ne couvrira pas tous les travaux. Une subvention de 2 millions de francs et 3 ou 4 millions des habitants de la commune ou de bienfaiteurs venus en complément, permettront de décrépiter les murs, de jointoyer les pierres (700 mètres carrés de joints) d'enduire les plafonds, d'enlever l'autel ancien qui n'avait aucune valeur, de repeindre les statues etc... Tout cela avec des professionnels mais aussi avec l'aide de bénévoles qui ont prêté main forte. Patrick Batut avait restauré des joints pour mettre en valeur le chœur roman.

Le sol de l'église sera refait en 2013 et trois tableaux seront rénovés en 2017.

Les cloches accompagnent les événements heureux et malheureux de la paroisse mais aussi du pays. Depuis la loi de séparation de l'église et de l'état de 1905, la sonnerie des cloches est réglée par arrêté municipal. Le tableau électrique permet de sonner les volées ou le glas. On se souvient de la comptine : *Balalin, Balalan, las campanas de Barlanh son tombadas dins l'estanh ! Qual z'ò dit ? Jan Petit ! Vai li dire*

Merci à Patrick DELLAC pour son aide et à Alain BOS grâce à qui nous avons pu avoir ces photos. L'accès au clocher étant très difficile et très risqué il n'est pas possible d'en savoir plus sur les inscriptions, de connaître les noms des parrains et marraines, et de dater avec exactitude les cloches les plus anciennes.



Christiane Cayrol

Souvenirs de 1983...

Les élus du Conseil Municipal du 18 mars 1983



En haut : Denis DELPON – Robert DUMANCIE – Robert LAPARRO – Georges DESPEYROUX – Christian BOISSET – Paul VERNET

En bas : Marcel JOUANTOU – Jean-Claude DELLAC – Louis CROS – Bernard LAVINAL

Photographe : Jean-Claude BRUNET, 11^e conseiller.